

SOUS-PRÉFECTURE

de

MELLE

(Deux-Sèvres)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Melle, le

2 Juillet 1899

Le Sous-Préfet de Melle
à Monsieur le Maire
de la Bouardie

J'ai l'honneur de vous prier de
vouloir bien compléter le dossier ci-joint
de la manière suivante

1. faire produire en double, le plan et un état
d'expertise des terrains à échanger ainsi
qu'un plan de ces terrains, 2. faire indiquer
sur ce plan, les noms des propriétaires riverains
du chemin à ouvrir, - 3. de l'échangeur
n'est pas seul riverain, produire le
consentement (sur bande) des autres

prohibitives à l'échange projeté.
Nous vous remercions beaucoup
retour de vos soins ainsi. Compliments
dans le plus bref délai.

Le Tour Préfet

Le Tour Préfet

Sous-Préfecture
de Melle

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Melle, le 13 Juin 1899.

Monsieur le Maire,

Par décision de ce jour, j'ai délégué M^r Bouffard
adj. à B. Sausse pour procéder à l'enquête à laquelle il
y a lieu de soumettre le projet de ventp. et d'échange à
intervenir entre ~~...~~ et je lui adresse en même temps
toutes les pièces de l'affaire.

Veuillez, je vous prie, vous concerter avec M. Bouffard
pour la fixation du jour où il se rendra dans votre commune
pour procéder à cette opération afin que vous puissiez en
donner avis à vos administrés par un avis publié et affiché huit
jours à l'avance, en même temps que vous les présiendrez des heures
pendant lesquelles ils seront admis à formuler leurs observations
devant le Commissaire enquêteur.

Et son arrivée dans votre commune vous remettrez au commissaire
enquêteur un exemplaire de l'avis que vous aurez fait publier et
afficher et un certificat constatant la publication et l'affichage
de ce document.

Recevez, Monsieur le Maire, l'assurance de
ma considération distinguée.

Le Sous-Préfet,

Lebonard

Z. Tury.

SOUS-PRÉFECTURE

de

MELLE

(Deux-Sèvres)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXPLÉ

Melle, le 1^{er} Juin 1899

Le Sous-Préfet de Melle à
Messieurs le Maire de La Courade

Je vous ai reçu de M. le Président
du Conseil municipal de La Courade
St. Hérauge, le dossier ci-joint d'un
projet de construction d'une chapelle
à La Courade.

J'ai l'honneur de vous prier, M. le
Maire, de soumettre ce dossier au
conseil municipal de votre commune
pour qu'il ait à exprimer son avis sur
l'utilité de cette construction, sur
l'approbation des plans et devis et
sur la création des ressources que la
commune de La Courade entend consacrer
à cette entreprise.

Vous recevrez bien mes vives
salutations avec les vœux ci-joints
ci-joint
copies

après de la délibération qui aura été prise.
La copie du budget primitif des exercices
courant et du budget additionnel de 1866.

Il sera en outre joint encore :

1^o Un certificat de vote par lequel
seront indiqués le chiffre de la population
de la commune et le nombre de membres
du conseil municipal en exercice.

2^o Un certificat signé de vous et du
receveur municipal constatant : 1^o les
impositions qui grèvent la commune
avec l'indication de l'objet auquel
elles s'appliquent, de leur durée et de
leur quotité, ainsi que de la nature
et de la date des actes qui en ont
autorisé la perception ; 2^o les sommes
relatives dues en capital sur et par suite
des emprunts non encore remboursés, avec
mention de la nature et de la date de
l'acte approuvé de chaque emprunt.
3^o Les autres dettes communales s'il en existe.
4^o Le montant des fonds de la

peu à peu placés au bureau.
- Il devra aussi être produit un état
établi sur l'imprimé ci joint des
revenus et de la dette commune.
Vous voudrez bien me faire parvenir
ceux-ci, au plus tôt possible.
L'Honorable - Eugène,

W. King

Ci joint le dossier des pièces
demandées par M. le Maire de la
Commune.

Ces pièces me paraissent tout à
fait sans objet, puisque la Commune
ne demande pas à contracter d'emprunt,
mais propose tout simplement
de subventionner la construction d'un
sanctuaire au moyen d'une somme
prélevée sur les fonds libres.

Tout être ne serait-il pas inutile
de le rapporter à M. le Sous-Préf.

Bien D'assé
Carron

Je Soussigné, Albert
Pierre, propriétaire à la Couarde
Castay de Lathèze - St - Héray,
seul propriétaire riverain, du
chemin, que la Commune de la
Couarde se propose d'aliéner
et l'échangeant avec un autre
terrain, pour la construction
d'un temple.

Déclare par les présentes
bonnes moy consentement à
~~l'échange projeté et ne~~
~~mettre aucune opposition~~
~~au dit projet et ne~~
mettre aucune opposition
à l'échange projeté.

Le Couarde, le vingt
huit juillet

Loterie 207
7.50
 314.50
30
 344.50

M. S.
 323
337.50

M^{re} le Maire a domie 40^e
 6
46^e

Dix 30^e / Domie 337.50
 Reste 314.50
337.50
 22.7500

M
 S
 III

Echange de terrains

Affaire Nicollas

Sous-Préfecture
de Melle

République Française

Melle, le 13 Juin 1899

Monsieur,

La commune de La Bourgade ayant formé le projet d'acquiescer par voie d'échange de M. et M^{lle} Nicolas une parcelle de terrain pour servir à l'édification d'un temple protestant, à charge pour la commune de lui concéder un tronçon de chemin rural il y a lieu de soumettre ce projet à l'enquête prescrite par la Circulaire M^{lle} du 20 Août 1825 et c'est pour l'accomplissement de cette formalité indispensable que j'ai l'honneur de vous nommer commissaire-enquêteur et de vous prier d'accepter cette mission. Vous trouverez sous ce pli toutes les pièces de l'affaire. Cette enquête qui aura lieu à la mairie de La Bourgade sur les avantages ou les inconvénients du projet, ne durera qu'un jour.

Veuillez, je vous prie, vous concerter avec M^{le} le maire de La Bourgade pour la fixation du jour où il vous sera possible de vous rendre dans sa commune, pour procéder à cette opération, afin qu'il puisse, par un avis public et affiché au moins huit jours à l'avance, en informer ses administrés et leur faire connaître les heures pendant lesquelles ils seront admis à présenter leurs observations ou réclamations. A votre arrivée à la mairie, M^{le} le maire de La Bourgade vous remettra pour être annexés au dossier, un exemplaire de l'avis dont il vient d'être parlé et un certificat de sa part constatant la publicité donnée par lui à cet avis.

Vous ouvrirez un registre d'enquête sur lequel seront consignés les dires et observations

M^{re} du 20 Août 1825 et c'est pour l'accomplissement de cette formalité indispensable
que j'ai l'honneur de vous nommer commissaire-enquêteur et de vous prier
d'accepter cette mission. Vous trouverez sous ce pli toutes les pièces de l'affaire.
Cette enquête qui aura lieu à la mairie de La Courbe sur les
avantages ou les inconvénients du projet, ne durera qu'un jour.

Veillez, je vous prie, vous concerter avec M^r le maire de La Courbe pour
la fixation du jour où il vous sera possible de vous rendre dans sa commune,
pour procéder à cette opération, afin qu'il puisse, par un avis public et affiché au
moins huit jours à l'avance, en informer ses administrés et leur faire connaître les
heures pendant lesquelles ils seront admis à présenter leurs observations ou réclamations.
Et votre arrivée à la mairie, M^r le maire de La Courbe vous remettra
pour être annexés au dossier, un exemplaire de l'avis dont il vient d'être parlé et un certificat
de sa part constatant la publicité donnée par lui à cet avis.

Vous ouvrirez un registre d'enquête sur lequel seront consignés les dires et observations
qui seraient présentés pour ou contre le projet. Les observations et réclamations
écrites seront annexées à ce registre qui devra, en outre, contenir votre avis
personnel.

Vous voudrez bien me faire ensuite retour de toutes les pièces de l'affaire.

Veillez, je vous prie, Monsieur, agréer l'expression de mes sentiments
les plus distingués

Le Sous-Préfet,

Wemy.

Monsieur Bonnard adjoint à Braussois